



## **CSEC EXTRAORDINAIRES 27 & 28 JUILLET 2021**

### **Consultation Politique Sociale CSEC extra du mardi 27 07 21**

#### **Un vrai camouflet pour la DG**

Lors de ce CSEC, sur 19 votants la « **politique sociale 2019** » de la DG a recueilli 16 voix CONTRE (**CGT-FO** / SNU / CGT / STC / UGTC / CFDT), 2 abst. (SNAP) et 1 voix POUR (CFE-CGC).

Face à la précarisation constante du personnel de Pôle emploi engendrée par l'augmentation exponentielle du taux de CDD devenu le sas d'entrée incontournable pour travailler à Pôle emploi (au détriment du CDI qui doit demeurer la règle prévue ainsi dans notre CCN) et la dégradation programmée de nos conditions de travail du fait de politiques gouvernementales antisociales qui s'opèrent au détriment de nos usagers comme des agents que nous sommes, la **CGT-FO** s'est prononcée résolument CONTRE ce bilan « Politique Sociale 2019 ». Il faut dire que les décisions prises depuis par la DG, parfois bien aidée par certaines « OS », en 2020 comme en 2021 en matière de « politique sociale » ne pouvaient guère nous inciter à voter autrement : déclasser de notre protection sociale, refus d'augmentation générale pour une politique de primes à la tête du client, stigmatisation des collègues de statut public qui doivent « quémander » la prime qui leur est due, stigmatisation des représentants du personnel soit comme des privilégiés soit comme des pestiférés, licenciements politiques des opposants...

### **Information sur la généralisation d'Office 365**

#### **Teams arrive, attention à tout ce toutim !**

Cette généralisation qui vise à terme à substituer Teams à Skype a permis à ~~compte pour~~ la **CGT-FO** de pointer les risques inhérents à ce type d'outils en termes de relations et d'organisation du travail. Car on s'aperçoit dans les expérimentations menées actuellement que les infos voire les directives passées oralement lors des réunions Teams en lieu et place de mails circonstanciés modifient insidieusement les rapports entre agents et managers, sans oublier de noter que les collègues absents lors d'une réunion Teams sont privés d'infos, ce qui n'est pas le cas avec l'envoi d'un « mail à tous » (même quand les collègues sont en congés ou occupés par ailleurs). Et ça, la DG en a bien pris note, tout comme notre demande de présentation en CPNF du sujet des « classes à distance », modalité de formation que va pouvoir générer le recours à Teams et que la DG considère un peu vite comme acquise.

### **Information en vue d'une consultation sur l'expérimentation Télétravail**

#### **Le nouveau pari de la confiance a encore frappé**

Signataire de l'accord Télétravail négocié pied à pied par notre délégation, la **CGT-FO** a émis, tout au long de la négociation et donc ce jour également, des réserves formelles sur cette expérimentation dont il a été impossible de connaître la nature exacte durant la négociation, la DG prétendant de ne pas être prête à en fournir le détail.

A ceci près que deux semaines plus tard, tout en s'offusquant du contrôle que le **CGT-FO** a réalisé quant à l'accord qu'elle a signé « en réel » et qui comportait 24 pages et l'accord signé et diffusé à toutes les OS parties à la négociation qui ne comportait plus que 23 pages, elle nous gratifie d'un

dossier complet en CSEC où on découvre (sic !!) que 90 sites et 2 à 3 services par établissement seront concernés, sur la base du « volontariat », dès lors que 80% de l'effectif du site ou du service souhaitera y souscrire.

Sous couvert de son « nouveau pari de la confiance », la DG a balayé d'un revers de manche nos inquiétudes, considérant que si les agents ne sont pas intéressés, c'est à eux qu'il appartiendra de décliner cette opportunité. Que cela puisse être facteur de dissensions locales ne l'effleure pas un seul instant, la DG ajoutant qu'il n'est pas question pour elle de viser par ce biais à réduire le nombre de mètres carrés des sites et services, ajoutant que si un collectif souhaite arrêter l'expérimentation en cours de phase test, il le pourra sans souci.

Dans l'attente de la liste des sites et services « volontaires », nous sommes bien évidemment preneurs de vos remontées de terrain si vous êtes sollicités pour mener une expérimentation dérogeant à l'accord Télétravail qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, sachant que la consultation est d'ores et déjà prévue au prochain CSEC fixé au 24 août.

### **Information sur la seconde tranche de ressources AIJ**

Dans le cadre de ce dispositif « public jeunes », la DG nous a indiqué qu'elle allait recruter, dans le plus parfait mépris du vote des élus sur « sa » politique sociale (cf. 1<sup>er</sup> point de ce compte-rendu) au total 650 CDD supplémentaires dont les contrats vont courir jusqu'à fin décembre 2022.

### **Point sur la crise sanitaire**

#### **Qu'est ce qui se « pass » ?**

Pour la **CGT-FO**, il convient dès à présent de connaître les conséquences de la mise en place du pass sanitaire dans le cadre de nos activités professionnelles quand bien même Pôle emploi ne l'appliquerait pour l'heure ni à ses agents ni à ses usagers.

Quid ainsi des agents qui doivent par exemple se rendre à un salon professionnel, un séminaire, chez un employeur ou qui doivent se déplacer en train ou en avion et dormir à l'hôtel s'ils n'ont pas de pass et qu'il est clairement exigé dans ces cas de figure au demeurant non exhaustifs ? Réponse de la DG : ils feront autre chose et on essaiera de trouver en interne la ressource vaccinée ou disposant d'un test négatif pour les remplacer.

Quant à la prise en charge de tests effectués dans le cadre de notre activité professionnelle au cas où ils deviendraient payants, la DG répond qu'elle avisera le moment venu.

Nous avons par ailleurs alerté la DG sur les cas de collègues qui sont à temps partiel annualisé à hauteur de 80% et qui se verraient refuser (d'ici à la mise en place de l'accord Télétravail) le même nombre de jours de télétravail que des collègues à temps plein alors qu'ils travaillent bien eux-aussi 5 jours par semaine.

La DG s'est engagée à faire un rappel à ce sujet, en nous informant qu'elle accorderait prochainement, tel que le stipule l'instruction ministérielle que nous vous mettons en annexe, une heure de « crédit temps vaccination » pour les parents qui seraient amenés à aller faire vacciner leurs enfants âgés de 12 à 18 ans, information qui devrait figurer dans un courrier du DGARH à destination de tout le personnel les incitant à se faire vacciner.

Nous avons tenu à rappeler qu'on constate de vraies disparités de traitement des agents d'un établissement à l'autre selon que les régions naviguent entre PRA3 et PRA4 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des arrêtés préfectoraux qui en découlent. En tout état cause, pour la **CGT-FO**, au regard des récentes décisions gouvernementales et quel que soit le PRA en vigueur, tout cela ne doit ni nous priver de nos libertés fondamentales ni générer une ségrégation sanitaire, non plus que de permettre à certains employeurs de disposer abusivement d'un véritable « pass licenciement » ou légitimer des refus d'embauche.

### **Questions diverses**

Nous avons demandé et obtenu que la DG nous présente à la rentrée son « PANDA », un outil d'évaluation des engagements de service à l'ordre du jour de certains CSE ce mois-ci sans que le

CSEC en ait été informé au préalable, ainsi que le « nudge » une technique ayant pour but d'influencer le comportement des individus, fort appréciée de l'Elysée mais également de la DG si on en croit les propos de la future ex DGA en charge de l'Offre de services dans l'article ci-dessous.

<https://www.francetvinfo.fr/politique/le-nudge-arme-anti-covid-de-la-macronie-4660085.html>

Concernant **la prime 2020 des agents de droit public**, toujours pas versée aux collègues qui l'attendent depuis décembre dernier, il paraîtrait que le décret tant attendu aurait été enfin signé par Mme Borne. Encore faut-il maintenant qu'il en aille de même du côté de Bercy et de la DGAFP pour que la DG puisse enfin la servir. Avant la fin de l'été ?

Prochain CSEC ordinaire le mardi 24 août

*La délégation aux CSEC des 27 & 28 juillet 2021 : Isabelle HOARAU DE BOISVILLIERS, Claire BOUREAU-LEFEBVRE, Elemane ABDOU, Aissa DJEHICHE, Fabien FALETTO, Ghislain BONNICHON & Sébastien SOCIAS (RS).*